

CR PUUSP CS du 19/09/2017, Nancy

Le budget de l'ANR est augmenté de 5%. Le ministère estime qu'il y a de l'ordre de 20% de bons projets qui y sont soumis et propose une trajectoire pour arriver (quand???) à 20 % de financement (bon 5% n'explique pas comment passer à 20% de sélection, mais s'il y a des pourcentages, c'est qu'on doit tenir une solution). Le fonctionnement par appel à projet doit perdurer car c'est la norme internationale (sic).

Pour la contractualisation UL, rendez-vous le 13 octobre avec le ministère. Le programme LUE est en période probatoire sur la période 2016 à 2019.

Le SNPTES est intervenu pour demander la transmission des documents avant le vendredi précédent le CS et annoncé son abstention systématique, faute d'avoir pu travailler collectivement les dossiers.

Les CR des 21 mars et 27 juin ont été adoptés. La question a été soulevée d'un différentiel de compte entre les votes rapportés et ceux notés en séance. Les enregistrements audio seront réécoutés.

Puis la VP-CA a présenté le Projet d'Etablissement. Le document est le résultat de 6 mois de négociation. Il faut noter que la même présentation a été faite la veille à l'occasion du sénat académique. Des remarques ont été formulées, en particulier sur le caractère managériale de la terminologie choisie. Il est suggéré que les objectifs de recherche, et en particulier de recherche fondamentale qui font plus la spécificité de l'UL que son management, puissent être mis plus en avant que dans la version actuelle. La présidence se défend en argumentant que la remarque inverse lui avait été faite dans la version précédente, et ne semble pas prévoir d'améliorer cela. Il faudrait s'intéresser plus aux réalités du terrain et éviter le catalogue de plan d'action. La position des conseils centraux, comme le CS, n'est pas claire. Par exemple le CS apparaît une seule fois, alors que le CCOSL a droit à 14 occurrences (le CCOSL rassemble les directions des partenaires lorrains pour le supérieur et la recherche afin de déterminer une stratégie commune). Plusieurs remarques avaient été remontées la veille en sénat.  
1 Contre, 8 ABS (dont nous)

La séquence suivante s'est intéressée à un sujet tout autant polémique : le budget mission recherche 2018. Il s'agit d'une année de transition. La proposition ne prend plus en compte le nombre de produisant car l'HCERES ne se base plus sur ce critère (MAIS il faudra revenir sur cette question en proposant une solution pour requalifier les gens pour l'année prochaine). Par ailleurs, elle propose d'intégrer le nombre de chercheurs, pondéré avec un taux de 0,5. La fluctuation par rapport à l'année n-1 est limitée à 10%. Il y a donc des pôles qui perdent 10% quelque soit les hypothèses, ce qui semble provenir de l'effet de lissage depuis la création de l'établissement. Le budget est divisé entre un socle et une partie trajectoire (vers l'excellence ? vers l'infini et au delà ?).

2 ABS (dont nous)

La proposition de création d'un groupe de travail sur la définition des producteurs a été adoptée moins 2 contre (nous).

Nous avons poursuivi avec la création des unités de recherche pour la contractualisation 2018-2022. Chaque unité a fait l'objet de deux évaluations internes qui ont été discutées afin de définir la stratégie de suivi.

Nous avons ensuite accepté de remonter les réponses à l'appel à projet de la Région pour les jeunes chercheurs. Nous avons aussi accepté de compléter le financement de l'appel à projet LUE Widen Horizon (aide à la mobilité) pour une mission internationale, et deux nationales.

Le moment suivant a concerné la désignation de représentants dans diverses commissions. Nous avons aussi décidé d'inviter de manière permanente le DRRT (représentant local de l'état, en particulier pour le sup).

Le maintien de la présence d'une représentation équilibrée (acceptation à la discrétion du VP-CS en fonction des effectifs dans le domaine considéré) hommes/femmes dans les jurys de soutenance d'HDR a été voté moins 1 contre.

Puis nous avons passé en revue plusieurs LIA (1), GIS (2) et GDR (4). Nous avons également écouté et unanimement validé les directions des écoles doctorales SESAMES, IAEM et SJPEG, et de la fédération EFABA.

Par chance il n'y a pas eu de questions diverses, ce qui nous a permis de nous restaurer avant le conseil restreint de l'après-midi.

Maxime Amblard  
Lydéric France  
élus Pour Une Université de Service Public

CCOSL : Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique Lorrain (ie Universités, CNRS, INRA, INRIA, INSERM ainsi que le CHU (Centre Hospitalier Universitaire))